

et à rechercher des solutions de rechange. Les universités, et les universitaires, tendent de plus en plus à s'exprimer dans une langue que les artisans des politiques peuvent comprendre. Toute une génération a pu s'initier aux réalités du monde grâce au commerce international et aux déplacements à l'étranger.

Nous devons faire face aujourd'hui à un regroupement imposant d'églises, de syndicats, de municipalités, d'organismes de services, d'industriels et d'environnementalistes, de colombes et de faucons, de nationalistes, de continentalistes et de globalistes. Nous devons être attentifs à ceux qui se font le porte-parole des droits de l'espèce humaine et des autres espèces. Nous devons tenir compte des impératifs du commerce céréalier aussi bien que des espaces interstellaires, des intérêts des régions, des groupes linguistiques et des provinces, des priorités divergentes du développement, de l'environnement, de la technologie et de la qualité de la vie. Il faut dire aussi que bon nombre des porte-parole de ces intérêts sont tellement préoccupés par leurs objectifs particuliers qu'il est impossible de répondre à leurs attentes sans brimer les attentes ou les préoccupations particulières, et tout aussi chères, de quelqu'un d'autre.

Comment la politique nationale est-elle élaborée dans ce chassé-croisé d'intérêts et de revendications? Comment est-il possible pour une société démocratique et pluraliste de produire une politique étrangère unifiée et cohérente? Permettez-moi de vous présenter quelques cas qui, à mon avis, éclairent cette question.

Jetons d'abord un coup d'œil sur le carrefour encombré des affaires culturelles et de la politique étrangère. La collectivité culturelle canadienne est débordante d'activité dans ses arts du spectacle et dans ses arts visuels, dans ses œuvres d'imagination et dans ses études savantes; de sa musique rock à son artisanat, de ses jeux de société à ses sports d'équipe, elle atteint des sommets d'excellence. Cette collectivité culturelle, qui comprend aujourd'hui une solide composante industrielle, a de nombreux intérêts à l'échelle internationale.

Elle se tourne vers l'étranger pour obtenir des points de comparaison, pour se mesurer à des auditoires au sens critique aiguisé, pour le prestige d'une tournée européenne, pour découvrir des marchés, pour travailler, pour avoir accès à ses bibliothèques et à ses archives et, enfin, pour participer à ses tournois et à ses concours. Inversement, elle accueille avec joie les expositions, les orchestres et les compagnies théâtrales de l'étranger. Ces échanges sont, à juste titre, considérés comme essentiels au maintien de la vitalité et de l'excellence de la vie culturelle.

Où donc la politique étrangère s'inscrit-elle dans tout cela? Quel doit être le rôle du gouvernement et du ministère des Affaires extérieures? L'objectif avoué du gouvernement en matière de relations culturelles internationales, ou de diplomatie culturelle comme on l'appelle souvent, n'est pas seulement d'encourager les échanges. Il importe également que les fonds consacrés à la promotion culturelle soient dépensés conformément aux objectifs nationaux en matière de politique étrangère et servent à leur réalisation.

Les cas extrêmes ne posent pas de problème. Par exemple, le gouvernement ne financera ni ne facilitera un spectacle de théâtre réservé aux Blancs en Afrique du Sud, pas plus qu'il n'enverra le carrousel de la Gendarmerie royale en Corée du Nord. Par contre, d'autres cas sont moins tranchés. Devrions-nous